

## Les adultes handicapés accueillis dans des établissements médico-sociaux (FAM, MAS et Foyer de vie)

Taux de réponse à l'enquête ES	87%
Taux d'occupation des places	96%
Part de la population prise en charge décrite par ES par rapport aux capacités installées	74%

### La Dordogne

Les données présentées dans ce document sont issues de l'exploitation de l'enquête ES-Handicap - 2014. L'enquête ES-Handicap est conduite par la DREES, tous les quatre ans, auprès des établissements et services pour personnes handicapées. Ces données ont été recueillies sur l'ensemble des structures d'hébergement pour adultes handicapés, regroupant trois différentes catégories d'établissement implantées en Dordogne; les FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé), les MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) et les foyers de vie.

### L'offre par modalités d'accueil

**Tableau 1 : Répartition des capacités d'accueil par catégorie d'établissement et type de places installées**

	Foyer de vie/occupationnel	FAM	MAS	Total
Internat	348	297	260	905
Accueil de jour	66	10	9	85
Accueil temporaire	4	6	2	12
<b>Total</b>	<b>418</b>	<b>313</b>	<b>271</b>	<b>1 002</b>
Taux d'équipement <sup>1</sup>	2,2‰	1,6‰	1,4‰	5,2‰

Source : FINESS – Exploitation CREAI Aquitaine

Sur l'ensemble de la Dordogne, le taux d'équipement est de 5,2 places pour 1 000 habitants âgés de 20 à 59 ans. La majorité des places (58%) sont installées en FAM et MAS. L'accueil se fait essentiellement en internat : 90% des places.

### Carte de l'offre (ARS)

<sup>1</sup> Taux d'équipement pour 1000 personnes entre 20-59 ans.

## Typologie des adultes handicapés

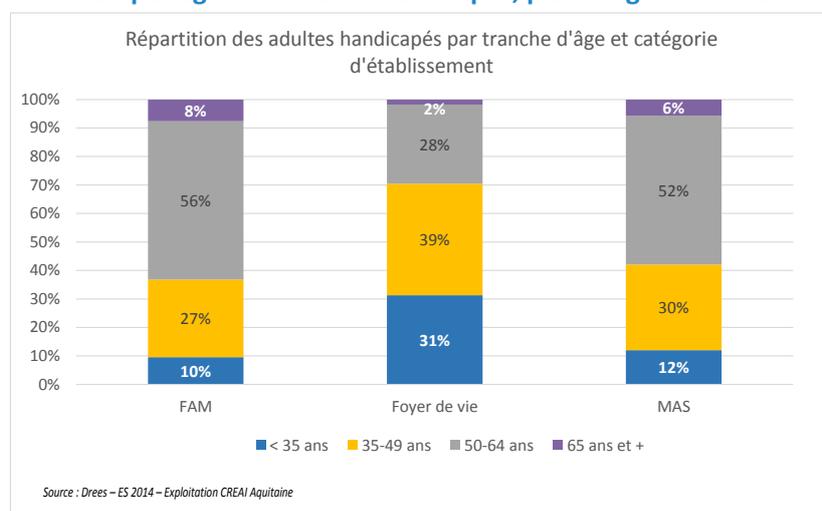
**Tableau 2 : Répartition des adultes handicapés accueillis par catégorie d'établissement**

FAM	250
Foyer de vie	227
MAS	266
<b>Total</b>	<b>743</b>

En 2014, sur l'ensemble de la Dordogne, 743 personnes handicapées sont accueillies en structure d'hébergement pour adultes handicapés. Elles sont réparties de façon équilibrée entre les trois catégories d'établissement.

Source : Drees – ES 2014 – Exploitation CREAI Aquitaine

## Structure par âge des adultes handicapés, par catégorie d'établissement



En FAM et MAS, les résidents ont 50 ans et plus sont majoritaires, respectivement 63% et 58% des effectifs. A l'inverse, en foyers de vie, les jeunes adultes sont plus représentés : 31% d'entre eux ont moins de 35 ans.

Les adultes handicapés accueillis en Dordogne sont majoritairement des hommes : 60% (soit 443 hommes) contre

40% de femmes (300).

## Pathologie, déficience et incapacités

### Principales pathologies connues

**Tableau 3 : Répartition des adultes handicapés par principales pathologie connues et catégorie d'établissement<sup>2</sup>**

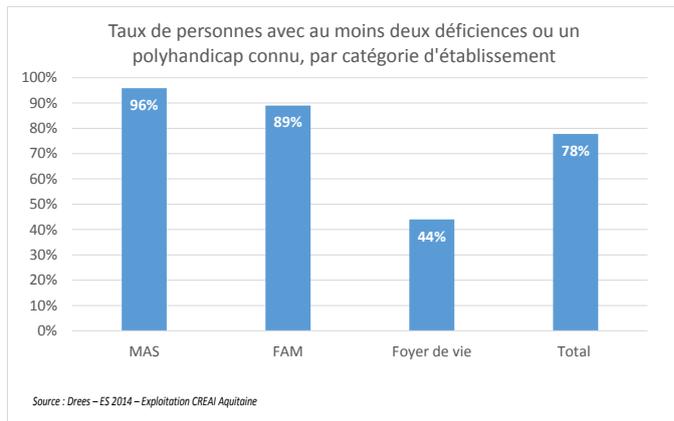
	Psychose infantile		Autisme ou TED		Accidents périnataux		Trisomie et autres anomalies chromosomiques		Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise		Pathologie génétique		Psychose survenue à partir de l'adolescence	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
<b>FAM</b>	47	19%	74	30%	11	4%	23	9%	43	17%	6	2%	22	9%
<b>Foyer de vie</b>	31	14%	13	6%	13	6%	35	15%	10	4%	11	5%	5	2%
<b>MAS</b>	82	31%	58	22%	72	27%	17	6%	9	3%	22	8%	1	0%
<b>Total</b>	<b>160</b>	<b>22%</b>	<b>145</b>	<b>20%</b>	<b>96</b>	<b>13%</b>	<b>75</b>	<b>10%</b>	<b>62</b>	<b>8%</b>	<b>39</b>	<b>5%</b>	<b>28</b>	<b>4%</b>

Source : Drees – ES 2014 – Exploitation CREAI Aquitaine

<sup>2</sup> La nomenclature ES concernant la pathologie n'a pas pour objectif de répertorier l'ensemble des pathologies à l'origine des déficiences et incapacités mais d'en mettre certaines en exergue (autisme, trisomie, accidents périnataux etc.) qui ne recouvrent dans les faits que 50% en moyenne des personnes accueillies. Notons, par ailleurs, que dans cette nomenclature persiste le diagnostic de « psychoses infantile » qui n'est pas reconnu par la CIM10 (classification internationale des maladies) et dont l'utilisation est jugée contestable par la HAS (Haute autorité de santé).

Sur les 743 personnes accueillies en établissement pour adultes handicapés en Dordogne, 81% ont une pathologie connue. Parmi elles, 22% (160 personnes) souffrent de psychose infantile et 20% présentent des troubles autistiques.

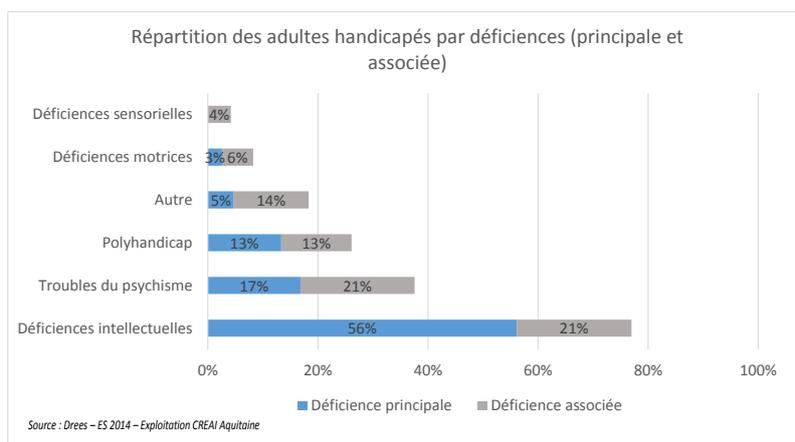
### Déficiences



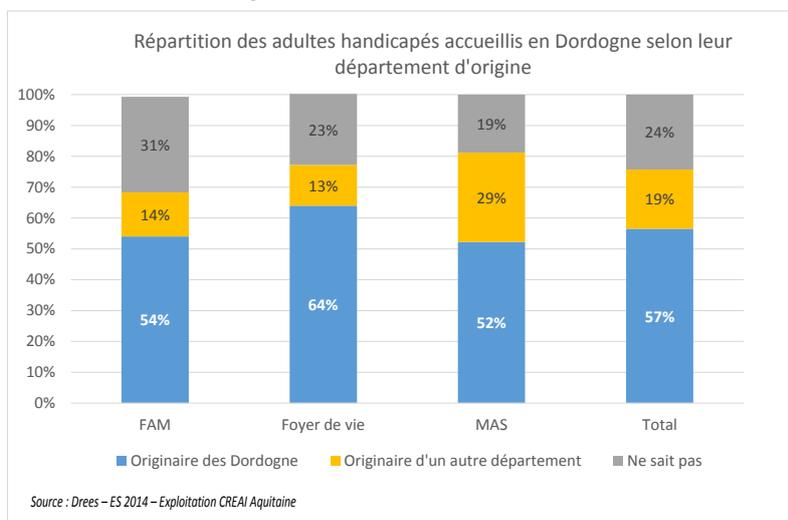
Le taux d'adultes handicapés avec au moins deux déficiences connues ou un polyhandicap est de 78% (578 personnes).

Ce taux atteint les 96% au sein des MAS, avec 255 personnes qui souffrent d'au moins deux déficiences ou d'un polyhandicap.

Les déficiences intellectuelles touchent près de 80% des adultes handicapés accueillis en établissement médico-social en Dordogne ; pour 43% (318 personnes), ces déficiences sont liées à un retard mental profond et sévère. Les troubles du psychisme touchent 38% des adultes handicapés, avec 17% des troubles en rapport avec des troubles psychiatriques graves.



### Les flux dans l'espace

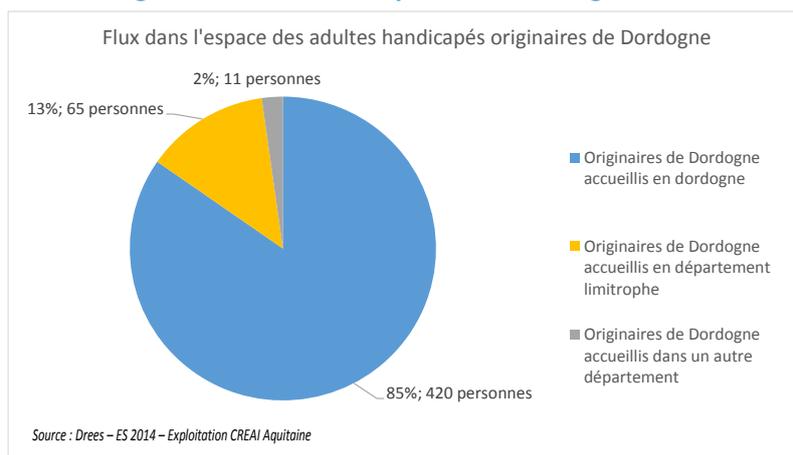


Sur les 743 adultes handicapés accueillis au sein des établissements de Dordogne, 420 en sont originaires et 143 sont originaires d'un autre département. Cependant, pour 180 adultes handicapés, l'origine départementale n'est pas connue.

Les MAS sont les établissements qui accueillent le plus de résidents originaires d'un autre département (29%).

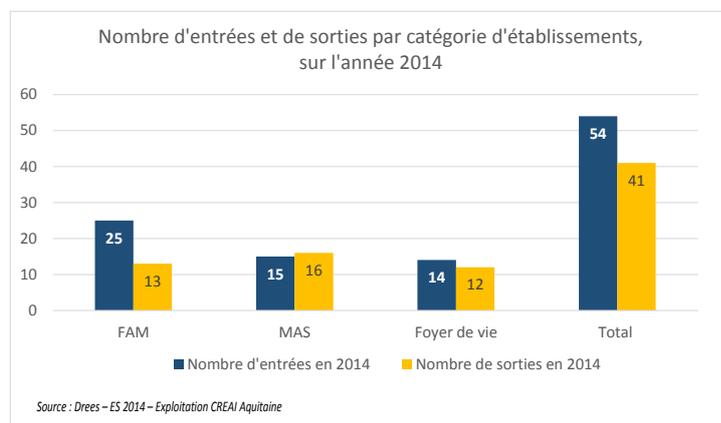
## Les adultes handicapés originaires de Dordogne accueillis hors département d'origine

La majorité (85%) des adultes handicapés originaires de Dordogne est accueillie dans un établissement de ce département. Ceux qui ont dû quitter leur département d'origine sont le plus souvent accueillis dans un département limitrophe à la Dordogne (13%).



## Les flux dans le temps

### Les entrées et sorties de l'année 2014



En 2014, 54 adultes handicapés sont entrés en établissement médico-social en Dordogne, dont 25 personnes en FAM. Sur cette même année, 41 adultes handicapés sont sortis d'établissement. Ces flux s'équilibrent en MAS et en foyer de vie.



Le tableau 1 sur la répartition des capacités d'accueil par catégorie d'établissement et type de places installées est issu du fichier FINESS. Il s'agit donc ici du nombre de places installées qui ne correspond pas nécessairement au nombre de personnes accueillies.